**Philippe Auguste (1180-1223)**  
Il va faire de Paris la capitale du Royaume de France et faire construire le Louvre pour s’y installer. Il entourera Paris par une enceinte pour la protéger : l’enceinte de Philippe Auguste. Il va annexer l’Artois avec la dot de son épouse : il augmente le domaine royal.  
Suivant l’exemple de Charlemagne, il met en place dans les régions de baillis (on dit aussi des sénéchaux) qui doivent faire appliquer la loi du roi et récolter les impôts en son nom.  
Enfin, il lutte contre les rois d’Angleterre (les Plantagenets : Richard Cœur de Lion, puis Jean Sans Terre avec qui il était parti en croisades) et leur reprend la Normandie et la vallée de la Loire après la victoire lors de la bataille de Bouvines (27 juillet 1214) qui lui vaut son surnom de l’Auguste et permet aux Capétiens d’affirmer leur autorité sur les seigneurs du royaume.

**Louis IX, dit Saint Louis (1226-1270)**  
Ce roi va renforcer la prospérité économique en créant de nouvelles institutions : le Conseil du Roi, le Parlement, la Chambre des Comptes et la création (entre 1263 et 1265) d’une monnaie fixe.  
Il va faire construire la Sainte Chapelle.  
Il instaure aussi la Justice du Roi (sous le chêne) : toute personne peut faire appel à la justice du roi (et pas seulement à celle du seigneur) et lui demander protection et justice)  
Il est un roi très pieux et considère qu’il n’y a qu’une seule religion : le catholicisme. C’est sous son règne, en 1250, que la construction de Notre Dame de Paris est achevée. Il participe à des croisades (la 7ème et la 8ème) et mourra devant Tunis lors de cette 8ème croisade, comme de nombreux autres croisés et l’un de ses fils. En France, il imposera aux Juifs la Rouelle, signe distinctif pour montrer leur appartenance à la religion juive.  
Sous son règne, le royaume de France passe de Rex Francorum (royaume des Francs) en Rex Franciae (Royaume de France).

**Philippe le Bel (1285-1314)**  
Sous son règne, le royaume de France est le plus peuplé de la chrétienté. Il annexe la Champagne lors de son mariage avec l’héritière du comte de Champagne.  
Il a le pouvoir exécutif et refuse de se soumettre à une autorité extérieure, y compris celle du Pape (il va d’ailleurs déposer celui de Rome et en faire élire un nouveau qui siègera non plus à Rome mais à Avignon) et il a le pouvoir législatif : il fait les lois.  
C’est lui qui obtiendra la canonisation de son grand père St louis en 1297.

Il s’appuie sur de grandes assemblées réunissant clergé, noblesse et bourgeoisie des villes pour consentir à l’impot par exemple et mettre en place la mission royale ; ce sont les premiers Etats Généraux.  
Enfin, pour purger les finances de l’Etat, qui sont très mauvaises, il efface la dette que le royaume a envers l’ordre des Templiers , en faisant accuser et condamner à mort ses membres pour hérésie : le dernier grand maitre, Jacques de Molay mourra brulé en 1314)  
Aucun de ses fils n’aura de descendant male, Philippe le Bel sera donc l’un des derniers rois Capétiens Directs (ses 3 fils règneront sans descendance male ) puis le trône passera à un cousin Valois : c’est le début de la Guerre de 100 ans.